REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 15 novembre 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département de l'économie et de l'emploi et du département de la sécurité, de la population et de la santé

Un colloque met l'accent sur le besoin de mieux articuler santé publique et santé au travail en prenant comme exemple la santé mentale dans le contexte de la COVID-19

Un panel de près de 80 spécialistes de la santé, de responsables d'entreprises et de ressources humaines du canton s'est réuni vendredi dernier à Genève, à l'occasion d'un colloque organisé par l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT), en collaboration avec la direction générale de la santé. Les organisateurs ont notamment pu compter sur la participation de la conseillère d'Etat Fabienne Fischer, notamment chargée de l'emploi et de la santé au travail, et du conseiller d'Etat Mauro Poggia, qui pilote la santé publique. L'objectif était d'échanger sur l'impact des bouleversements induits par la crise sanitaire et les mesures prises dans ce contexte sur la santé mentale de la population et celle des travailleuses et travailleurs en particulier. La démarche vise à rassembler les acteurs de la santé publique et de la santé au travail et à renforcer leur partenariat.

La pandémie de COVID-19, les mesures mises en place pour la combattre et les nouvelles formes de travail qui ont émergé dans ce contexte ont globalement eu des répercussions avérées sur la santé mentale de la population et du personnel d'entreprises. Les différentes enquêtes de la Swiss Corona Stress Study effectuées lors de la première et de la deuxième vague montrent que le stress a concerné environ 40% des personnes interrogées en novembre 2020, comme l'a relevé Mauro Poggia. Avant la pandémie déjà, les coûts liés au stress s'élevaient à plus de 19 milliards de francs par an, d'où la nécessité, selon lui, d'agir en amont de l'apparition des troubles.

Au-delà du stress, les répercussions se sont traduites par une augmentation de l'anxiété et des symptômes dépressifs. Un phénomène qui n'a pas diminué après le pic de la crise et qui est toujours observable aujourd'hui. Pour preuve, les demandes de soins en psychiatrie et en psychothérapie ont augmenté depuis le début de la pandémie de Covid-19, tout comme les recours aux dispositifs de conseil et d'information.

L'impact a été encore plus important pour les jeunes, les personnes souffrant déjà de troubles mentaux, les personnes et les familles en situation de précarité financière due à la crise sanitaire, de même que les personnes confrontées à l'isolement social et à la solitude. C'est ce qu'a souligné Fabienne Fischer, tout en précisant que la situation n'a pas non plus été sans conséquence pour une partie des personnes en recherche d'emploi, pour lesquelles le mode d'accompagnement a dû être adapté. Dans ce contexte, la durée moyenne des jours de chômage s'est allongée et le nombre de personnes arrivant en fin de droit est aussi plus

important.

Plusieurs conférences ont d'abord mis à plat les connaissances en matière de santé mentale en lien avec la pandémie, tout en formulant quelques recommandations. Puis des échanges en ateliers ont débouché sur de nouveaux constats et l'identification de leviers d'actions pour se préparer à affronter l'avenir, marqué par l'incertitude. Parmi les pistes évoquées, citons le besoin d'une meilleure prise en compte générale de la santé mentale dans les politiques publiques lors de situations de crise, de même que lors de la mise en place de nouvelles formes d'organisation du travail telle que le télétravail. S'est également fait ressentir le besoin d'élaborer des solutions et des dispositifs spécifiques adaptés à chaque public particulièrement impacté, en s'inspirant des expériences positives vécues durant la pandémie et évoquées par les professionnels présents.

L'OCIRT, qui organise chaque année un colloque sur un thème d'actualité, poursuivra l'échange sur ces questions en 2022, avec pour contexte les défis climatiques, environnementaux et démographiques.

Informations complémentaires :

- *Pour le DEE : Mme Fabienne Fischer, conseillère d'Etat, en contactant M. Dejan Nikolic, secrétaire général adjoint, DEE, T. 022 327 92 72 ou 079 416 84 10.*
- *Pour le DSPS : M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat, en contactant M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSPS, T. 022 546 54 99 ou 079 935 86 75.*
- *Présentation et programme de l'événement: www.ge.ch/c/colloque-ocirt-2021*